

Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir.



Numéro double juillet - août été 2021

LA DÉCADE À LA PLAGE

Avec le grand retour du soleil vous êtes probablement en train de boucler votre valise : https://www.youtube.com/watch?v=bEJ8V_Cnx61.

N'oubliez pas de glisser notre numéro été 2021 dans votre sac de plage!

Ces grandes vacances sont l'occasion de vous proposer un focus sur les retraites, avec des rediffusions de l'Analyse Éco, du 0/10 et du 10/10 sur ce sujet brûlant comme le sable du mois d'août.

La valse-hésitation récente du Président de la République sur le « réformer avant les présidentielles ? ou après ? ... », a de nouveau propulsé le sujet des retraites dans les médias et au centre des joutes politico-syndicales. Vendues depuis 40 ans comme des grandes vacances gratuites et de plus en plus longues, les retraites resteront en fait à la charge des travailleurs et des générations futures, si nous ne faisons rien.

Notre parenthèse optimiste du Parole d'Entrepreneur accueille cet été Augustin Jaclin et sa société Lemon Tri, un créateur bien décidé à promouvoir un capitalisme « plus propre ».

Et comme chaque été, nous vous proposons de tester vos connaissances – et celles de vos amis – avec le Quizz 2021 de Jean-Bat' à la plage.

Bonnes vacances et à très bientôt!



Il nous l'avait bien dit

1ère diffusion dans La Décade de mars 2020 :

http://www.cerclejeanbaptistesay.com/ladecade/ce-nest-pas-pour-les-riches-quil-faut-une-bonne-administration/

Ce n'est pas pour les riches qu'il faut une bonne administration



Les taux d'abstention records enregistrés lors des dernières élections municipales 2020 et régionales 2021 - respectivement 58,4% et 65,7% - nous ont convaincu de vous proposer à nouveau ce texte de Jean-Baptiste Say pour ce numéro d'été.

Le « Il nous l'avait bien dit » de mars 2020 :

Alors que les prochaines élections municipales semblent annoncer un taux d'abstention record et qu'en même temps les manifestations de l'opinion publique prennent des formes multiples et parfois violentes, Say souligne

le besoin d'engagement de chacun et du renoncement d'aucun dans l'exigence de bonnes politiques.

« Toutes les mauvaises lois, tous les vices qui s'introduisent dans l'organisation sociale, tendent à priver la société d'une partie de ses moyens d'existence, et cette privation atteignant la classe ouvrière avant toutes les autres, elle est plus qu'aucune autre intéressée à ce que l'état soit bien administré. On a dit que les riches devaient plus s'intéresser à la chose publique parce qu'ils avaient plus à perdre. Ce sont bien plutôt les pauvres. Il y va de leur existence, tandis que les riches trouvent dans leurs biens mêmes, de quoi surmonter les circonstances fâcheuses. Quand les ouvriers s'inquiètent peu de la chose publique, ils décèlent par là une profonde ignorance de ce qui les touche le plus. »

Cours complet d'Économie Politique. T4. 1829





Analyse économique

Rediffusion de l'Analyse Éco de La Décade de décembre 2019 : http://www.cerclejeanbaptistesay.com/ladecade/retraites-lage-de-depart-comme-une-evidence/

Retraites : peut-on faire autre chose que remonter l'âge de départ à la retraite ?

La France est paralysée par les grèves en opposition à la réforme des retraites proposée par le gouvernement. Cette réforme vise à remplacer la quarantaine de régimes de retraites par un système universel.

Sur la base des informations disponibles, elle ne semble pas impliquer une augmentation de l'âge de départ à la retraite. Et pourtant....

Comme le montre le dernier panorama sur les retraites de l'OCDE, la France reste un des pays où les départs en retraite sont les plus précoces. 60,8 ans pour les hommes et femmes contre 65,4 et 63,7 en moyenne dans l'OCDE, ou encore 64,0 et 63,6 ans en Allemagne.

Cette faiblesse de l'âge de départ à la retraite se conjugue à une générosité en terme de taux de remplacement pour faire de la France un des pays où les dépenses publiques de retraite pèsent le plus dans le PIB, pas loin de 14% contre 8-9% en moyenne dans l'OCDE.

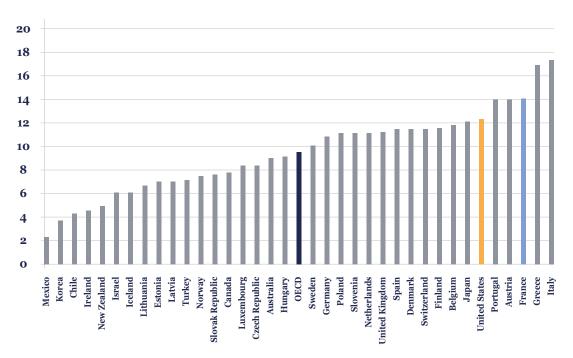
Il faut toutefois relativiser cette mesure car les systèmes de retraite reposent en général sur trois piliers qui fonctionnent dans des proportions différentes : un système public obligatoire, un système privé obligatoire et un système volontaire qui prend généralement la forme d'un fonds de pension.

La prise en compte de l'ensemble de ces piliers a tendance à réduire les écarts avec des pays comme les Etats-Unis, où les fonds de pension contribuent à l'essentiel de la couverture des retraites. Ainsi, si le système public n'y assure que 7% du PIB en dépenses liées aux retraites, l'ensemble des prestations de retraites s'élève à 12,3% du PIB contre 14,1% en France.





Dépenses totales de retraites (systèmes privés et publics) en pourcentage du PIB



Quelle que soit l'organisation du système de retraite, ce dernier assure le transfert d'une partie des ressources produites par une économie vers des acteurs qui ne font plus partie de la population active et ne participent donc pas à la production du PIB.

Ce transfert peut se faire à partir de cotisations pesant sur les salaires, d'impôts, ou encore de dividendes et d'intérêts dans le cas de fonds de pension. Ce n'est que dans le cas où un fonds de pension a investi une partie des actifs à l'étranger que les revenus de substitution peuvent en partie ne pas provenir du PIB produit dans le pays.

Ceci signifie donc qu'en réalité, le niveau de dépenses liées aux retraites et l'équilibre de ce système ne dépendent que de :

- la part de population à la retraite et de son rapport à la population active, et donc de l'âge de départ à la retraite;
- le niveau des pensions versées ;
- la part du PIB prélevé pour les retraites, défini par le niveau des cotisations prélevées ou par le montant des revenus générés par les actifs détenus par les fonds de pension, et donc par le montant épargné chaque année au titre de la retraite.

L'exemple français qui repose sur des prélèvements sur les salaires montre l'impact d'années d'augmentation des cotisations sur le coût du travail et donc sur la capacité à produire dans le pays.

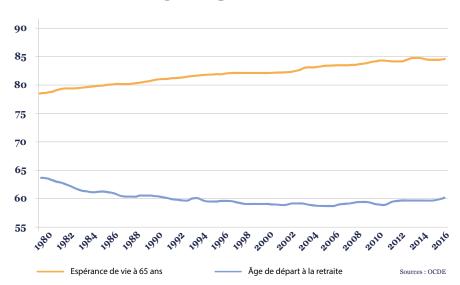
L'exemple néerlandais qui lui repose sur les fonds de pension montre que dans le contexte de taux d'intérêts extrêmement bas du fait des politiques actuelles des banques centrales, un système de retraite, pourtant très bien géré, se voit menacé de réduire le montant des pensions servies.



Dès lors, quel que soit le système, si l'on veut maintenir un niveau correct de pension, il n'y a d'autre solution que de reculer l'âge de départ, ce qui a le double avantage de réduire la taille de la population retraitée et d'augmenter la production potentielle de nos pays, et donc la capacité à financer les transferts sociaux tels que les retraites.

Rappelons que l'espérance de vie restante pour un homme de 65 ans est passé de 14 ans en 1980 à 20 ans. Sur la même période, l'âge de départ à la retraite est passé de 64 ans à moins de 60 ans pour repasser à 60,5 ans en 2008.

France : espérance de vie à 65 ans et âge de départ à la retraite



Cherchez l'erreur...





Au fil des lectures : reçu 10/10

Rediffusion du 10/10 de La Décade de juin 2015 (Eh oui...2015...):

http://www.cerclejeanbaptistesay.com/ladecade/didier-le-menestrel-damien-peleretraite-batissons-notre-avenireditions-le-cherche-midi-a-paraitre-le-1806/

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. » (Traité 1^{re} ed.)

Didier Le Menestrel & Damien Pelé, Retraite : bâtissons notre avenir. Editions Le Cherche-Midi

Comme le lecteur de la Décade a pu le lire, la principale dérive de nos comptes sociaux provient de l'alourdissement considérable du poids de nos retraites. Et il ne va pas cesser malgré sept réformes en quinze ans. Les auteurs soulignent l'échec du paritarisme à la française en charge de nos régimes de retraite, et les dissimulations du Conseil d'Orientation des Retraites toujours friand d'hypothèses irréalistes pour justifier l'insuffisance des réformes.

Des inégalités entre le public et le privé il est aussi question, comme celle qui réserve au secteur public les deux régimes de capitalisation Prefon et Erafp interdits au secteur privé. Sans parler des régimes spéciaux...Forts d'une analyse des régimes étrangers les auteurs font œuvre de pédagogie et proposent une solution pour faire évoluer notre régime par répartition vers un régime mixte répartition/capitalisation: le Plan épargne retraite familial: PERF. A la clé, en plus de financement de nos retraites, le financement et le contrôle de nos entreprises et la bonne compréhension par les épargnants des mécanismes de création et de préservation de la prospérité. La confiance dans l'avenir repose sur sa sécurisation financière et sur le développement de la responsabilité individuelle qui doit interdire le pillage des laborieux par les oisifs.

Au bord de la plage cet été les travailleurs au repos puiseront dans cet ouvrage de 120 pages des informations et des idées beaucoup plus opérationnelles que dans des best sellers de 1000 pages dont la lecture s'achève aussitôt commencée...





Au fil des lectures : collé 0/10

Rediffusion du 0/10 de La Décade d'avril 2019 :

http://www.cerclejeanbaptistesay.com/ladecade/le-cout-de-nos-retraites/

«L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner » (traité 1^{re} ed.)

Le coût de nos retraités

La réforme des retraites semble enfin se dessiner. Rappelons les enjeux :

Nos retraites reposent essentiellement sur un système par répartition : les actifs payent pour les retraités avec les cotisations qu'ils versent par prélèvement de leurs revenus. Cela diffère d'un système par capitalisation ou chacun cotise obligatoirement une épargne qui lui est ultérieurement reversée de façon individuelle et proportionnelle. Le premier système est soumis aux évolutions cycliques et démographiques en fonction de la natalité, de l'espérance de vie, de l'âge de départ en retraite et du nombre de cotisants. Le second repose sur les efforts individuels, le montant et la durée des cotisations et sur le rendement des actifs investis avec celles-ci qui est notamment exposé à l'inflation.

Lors de la mise en place d'un système de retraites, la répartition s'impose naturellement puisqu'il manque l'épargne accumulée pour le financer. Au fil du temps, il faut donc lui adjoindre un système par capitalisation qui progressivement doit s'y substituer pour donner à chacun la liberté et la responsabilité de sa retraite et pour l'immuniser des évolutions démographiques.

Notre système est resté sur le modèle de la répartition alors qu'il a été développé dans l'aprèsguerre quand l'espérance de vie était proche de 60 ans, cet âge étant aussi celui de la cessation d'activité. Jusqu'aux années 90, les cotisants finançaient donc des retraités peu nombreux (issus des classes creuses de la Première Guerre et des 10 années qui l'ont suivie). Ces cotisants étaient eux-mêmes nombreux puisqu'ils étaient issus du baby-boom (nés entre 1942 et 1965). C'est dire que le poids des cotisations retraites et de la solidarité médicale était faible jusqu'à leur propre départ en retraite...À cette évolution démographique défavorable qui n'a été que partiellement compensée par des augmentations de cotisations, ce sont ajoutées trois erreurs fondamentales (parmi bien d'autres) :

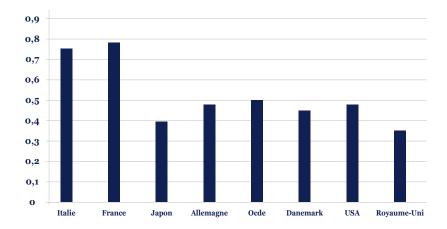
- 1 L'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans en 1982 (contre 65 ans) permettant de partir avec un taux plein de remplacement de 50% après 37,5 ans de cotisations. Alors que l'espérance de vie continuait de progresser et que la natalité continuait de baisser... Aveuglement ou clientélisme?
- 2 L'absence de création de systèmes de capitalisation obligatoires pour faire face, le moment venu, à l'évolution démographique sans alourdir le poids du financement qui repose sur la production (les salaires), exposant celle-ci à perdre de la compétitivité prix. Curieusement, les systèmes de capitalisation créés l'ont été au profit des fonctionnaires (Prefon et Erafp) mais interdits au secteur privé.



3 - Le développement de multiples régimes spéciaux dans la sphère publique (SNCF, RATP, EDF-GDF, etc.) avec des durées de cotisation, des âges de départ et des taux de remplacement beaucoup plus favorables que dans le système général, non financés et donc soutenus in fine par le budget de l'État et donc par l'impôt ou par la dette.

Le résultat est le poids extravagant de la retraite sur le pays, comme le montre le graphique cidessous qui combine le coût des retraites en % du PIB et la part de la population de plus de 65 ans (source OCDE). C'est donc une synthèse du coût et du nombre de retraités dans les grands pays. Légèrement plus mauvaise que l'Italie, la France ressort championne avec un poids économique des retraités plus de 50% supérieur à celui de l'Allemagne ou de la moyenne de l'OCDE.

Poids des retraites en % du PIB X parts des plus de 65 ans dans la population



La réforme de nos systèmes, sans cesse repoussée, toujours mitigée, est donc un impératif catégorique. Impératif économique : notre appareil de production ne peut plus soutenir un tel poids sans continuer de s'affaiblir dans la concurrence internationale. Impératif d'égalité : entre le système général (lui-même assez hétérogène) et les régimes spéciaux, l'égalité doit être rétablie sur les grands paramètres. Impératif de justice intergénérationnelle : la pauvreté et le manque de ressources sont concentrés chez les jeunes alors que les seniors profitent d'une prospérité qu'ils n'ont pas financée, ni par leurs cotisations ni par la durée de leur travail.

Les paramètres sont connus : durée de cotisation, taux de remplacement (montant de la retraite rapporté aux revenus du travail précédént), et âge de départ pour bénéficier d'un taux plein. Sur ce dernier, il est surprenant que lorsqu'est évoqué l'âge de 65 ans des voix s'élèvent immédiatement contre en prenant appui sur « l'engagement » du candidat Macron à ne pas toucher aux 62 ans officiels. Alors que fin mars aucune voix ne s'élevait contre la décision des ministres Le Maire et Darmanin d'enterrer ensemble l'engagement du même candidat devenu Président de rétablir l'équilibre budgétaire à la fin de son mandat... Mauvais signe pour la suite!





Parole d'entrepreneur



Augustin Jaclin -Cofondateur de Lemon Tri et de Lemon Aide Entrepreneur, au premier degré avec préméditation



Fraichement diplômé de l'EDHEC, Augustin Jaclin saute la case « Faire ses armes dans un grand groupe » pour créer avec son copain de maternelle une entreprise qui leur ressemble.

L'exemple d'un père entrepreneur dans les nouvelles technologies, puis dans la communication et aujourd'hui dans le tourisme a probablement influencé les choix professionnels de sa fratrie; deux de ses trois frères sont aussi créateurs d'entreprise.

Monter des projets est une aventure familiale chez les Jaclin. Depuis des années, l'organisation régulière de road trips à vélo avec toute la famille est toujours une merveilleuse occasion pour l'équipée de concevoir des projets ensemble, de planifier et de préparer itinéraires, équipements et logistique...

La fibre entrepreneuriale d'Augustin se développe dès le lycée avec un premier projet de cadre photo numérique grand format, puis se conforte à l'EDHEC où il décide de suivre le cursus entrepreneur. Avec l'idée dès le départ de créer son entreprise.

L'EDHEC sera un véritable labo pour Augustin où il multiplie prix et récompenses dans le domaine de l'entrepreneuriat responsable. Avec son projet Sirocco : « ...un vent chaud qui sèche le corps en 1 minute façon Dyson... », il part à New York soutenir son dossier devant le Jury de Columbia Engineering. Déjà une première démarche écologique pour lutter contre la consommation d'eau liée au lavage des draps de bain.

Lemon Tri voit le jour lors de la dernière année EDHEC d'Augustin. Un projet qu'il construit depuis un moment avec son copain de toujours Emmanuel Bardin, qui finit Dauphine de son côté. Ils s'étaient jurés de monter une entreprise ensemble.

Pour les deux compères le moment est parfait pour se lancer dans l'aventure : peu d'engagements financiers, pas encore de famille, et des besoins réduits au strict nécessaire.





Avec Lemon Tri l'idée est d'innover dans le secteur du recyclage et de changer les habitudes. Lemon Tri conçoit au départ des machines de tri intelligentes et incitatives pour optimiser la collecte et le traitement des emballages de boisson. C'est aujourd'hui un système complet de gestion des déchets.

En 2016, alors que l'activité connaît une forte croissance, Emmanuel et Augustin s'associent à <u>la Fondation Agir contre l'Exclusion</u> et à <u>Danone</u> pour cofonder <u>Lemon Aide</u>, une entreprise d'insertion sociale qui forme tous les ans une vingtaine de personnes aux métiers de l'économie circulaire.

Aujourd'hui, Lemon Tri réunit une équipe de 75 salariés – dont 25 en insertion – répartis sur 4 sites : Pantin, Marseille, Lille et Lyon, pour un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur?

J'avais envie de créer quelque chose, en partant de zéro.

Être son propre patron est une forme de liberté, même s'il existe des contraintes. C'est formidable de pouvoir choisir un projet qui nous correspond, de recruter les gens qui vont travailler à nos côtés, de donner un maximum de sens à notre activité, de fixer le cap du bateau. C'est ce qui nous a permis tout juste sortis d'école de dire qu'on allait développer un projet visant à ramasser et recycler des poubelles, avec une dimension sociale. Et nous, sur un secteur d'activité qui ne parlait à personne il y a 10 ans, nous avons décidé de faire notre truc!

Entreprendre correspond bien aussi à mon côté « couteau suisse ». En créant et en développant des projets on touche à beaucoup de choses. C'est une vision à 360° de l'entreprise que je trouve stimulante et riche.

Et puis lorsqu'on crée son entreprise on rencontre beaucoup de gens, très différents.

Nous avons été très soutenus dans notre projet avec beaucoup de bienveillance.

Nous avons beaucoup parlé de notre projet dès le départ, sans crainte et sans cacher nos cartes.

Nous avons bénéficié en retour de nombreuses mises en relation et de nombreux coups de main.

Nous avons aussi mis à profit les réseaux incubateurs auxquels nous étions rattachés.

L'accès est plus facile à d'autres entrepreneurs chevronnés ou même à certains grands patrons qui sont ouverts pour échanger.. Plusieurs nous ont donné des conseils très utiles.

Par exemple, nous avons eu l'occasion, avec d'autres entrepreneurs, de passer deux heures avec Michel Landel, patron de Sodexo, qui souhaitait s'entretenir avec de jeunes créateurs innovants.

Entre 2012 et 2014 nous avons été invités 3 fois à l'Élysées - deux fois pour un rapport sur « l'économie positive » et une fois avec le Moovjee pour encourager l'entrepreneuriat chez les jeunes - pour des réunions de travail avec le Président de la République.

Il n'y a que l'entrepreneuriat qui permette de se retrouver dans ce genre de situations!

C'est d'autant plus intéressant pour des primo-entrepreneurs comme nous car cela agit comme une rampe d'accélération pour acquérir de l'expérience.





2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre?

Non, entreprendre est un état d'esprit qui va bien au-delà de la sphère économique. Cet état d'esprit, cette énergie d'entreprendre, partagé au sein de l'entreprise, est essentielle pour mener à bien le projet.

Si l'on reste dans la sphère économique, le sujet du risque est déterminant. C'est ce qui différencie l'intrapreneur de l'entrepreneur. L'entrepreneur ne bénéficie pas du filet de sécurité du salaire qui tombe à la fin du mois et engage son propre patrimoine. Il existe donc un lien fort entre son activité et sa vie personnelle.

Un exemple récent est l'ouverture de notre nouvel entrepôt à Lille où j'ai finalement dû laisser ma caution personnelle pour obtenir le bail. Il est difficile d'imaginer qu'un autre membre de l'organisation puisse accepter de prendre ce genre de risque. De notre côté, on souhaite avant tout que les choses avancent. On accepte un niveau de risque plus élevé parce qu'on dispose aussi des informations permettant de mesurer ces risques que d'éclairer nos décisions.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur?

Je ne suis pas totalement aligné avec l'approche de J-B. Say sur la valeur. Il faut bien entendu qu'il y ait création de valeur économique. Nous sommes d'ailleurs très à l'aise avec cette recherche de rentabilité, synonyme d'autonomie et de capacité d'investissementNotre entreprise crée de la valeur pour ses salariés et pour ses actionnaires, mais pas que.

Et surtout pas que.

Je suis convaincu que pour créer une vraie valeur et pour qu'une société se développe durablement aujourd'hui il faut être capable de créer de la valeur simultanément dans les trois dimensions, économique, sociale et environnementale.

Ce qui sous-entend aussi un partage de la valeur créée qui soit aussi plus équilibré entre les différents acteurs.

Nos actionnaires sont engagés dans l'impact investing. Ils prennent en compte ces dimensions et ils acceptent un rendement financier inférieur à ce qu'ils pourraient obtenir sur le marché. Parce qu'une partie de la valeur créée est injectée dans un projet social, dans un partage plus équitable, ou dans la prise en compte d'enjeux environnementaux. Produire plus propre coûte un peu plus cher en général. L'arbitrage dans l'allocation de la valeur créée est donc particulier dans notre cas.

Nous sommes agréés ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). Nous sommes engagés dans un processus de certification B-CORP – pour Benefit Corporations- particulièrement exigeant sur la transparence de nos pratiques ESG, sur le partage de la valeur ajoutée, et sur la prise en compte de nos parties prenantes.





Finalement nous participons à une évolution majeure du capitalisme. On parle beaucoup d'entreprises à mission. Nous allons encore plus loin. Aujourd'hui une entreprise ne peut plus se développer au détriment de l'environnement. Quand on relit Jean-Baptiste Say on sent bien que son approche des ressources naturelles n'est acceptable que le monde d'abondance de son époque. Nos ressources ne sont pas illimitées et nous devons les protéger pour éviter de foncer dans le mur. Le sujet actuel de la surpêche en est un bon exemple.

Nous avons fait le choix de nous installer dans des zones difficiles comme la Seine-Saint-Denis ou les quartiers nord de Marseille, où les taux de chômage sont très élevés et où nous créons des emplois et donc des opportunités. Notre objectif est de faire en sorte que la valeur que nous créons infuse dans le territoire : employer localement, s'engager dans les actions de formation, participer à l'insertion sociale via notre filiale Lemon Aide.

Personnellement j'espère que toutes les organisations économiques prendront en compte ces considérations. Une entreprise ne peut plus se contenter de répondre à un besoin exprimé par un client. Uber pour moi est un échec social. Toutes ces plateformes qui se concurrencent pour apporter du service toujours plus rapidement génèrent des situations dramatiques d'un point de vue social.

Je me rappelle aussi avoir été choqué par une déclaration du patron de FaceBook France sur un plateau TV sur lequel j'étais aussi invité lorsqu'il insistait sur le fait que son entreprise respectait d'abord la loi d'un point de vue fiscal en ne payant pas d'impôt en France.

Le temps législatif n'est pas le temps des entreprises, surtout dans le numérique. Les entreprises vont beaucoup plus vite. C'est donc à elles qu'il appartient de prendre les devants sur ces sujets. Les entreprises doivent être proactives en termes d'éthique et de responsabilité. La loi et la règle ne remplaceront jamais la responsabilité des acteurs économiques. Et pas seulement celle des entreprises. Celle des consommateurs aussi.

D'ailleurs aujourd'hui on voit bien que les repères commencent à changer, notamment au travers des messages publicitaires qui parlent de plus en plus d'engagement, de respect de l'environnement, de production locale.

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises?

A - Mettre en place un « Impact Score » pour promouvoir une meilleure visibilité sur les pratiques des acteurs. Une mesure portée par une association à laquelle nous adhérons : Impact France. Un peu comme les Nutri Scores sur les emballages de produits alimentaires.

Ce scoring favoriserait le développement de certaines entreprises qui font les choses bien et qui bénéficieraient du soutien par un plus grand nombre : les consommateurs, les banquiers, les investisseurs, toutes les parties prenantes.





B - Renforcer le fléchage de certains fonds vers les investissements socialement responsables. Dans le système d'épargne salariale française il existe une obligation de proposer des produits ISR – Investissement Socialement Responsable – mais qui ne porte que sur une frange assez faible des encours. L'idée serait de renforcer la part investie dans les projets socialement responsables. Elle compte aujourd'hui pour 5 à 10%. En comptant demain pour 10 à 20%, elle deviendrait un levier de financement puissant des projets responsables et inciterait de nouvelles créations dans le sens d'une nouvelle économie aussi plus responsable.

Portée par des acteurs reconnus sur le marché, cette offre permettrait aussi aux salariés de voir leur épargne financer des projets vertueux.

C - Renforcer l'enseignement de l'économie à partir du primaire et jusque dans les programmes MBA en intégrant l'enseignement de ces nouveaux modèles fondés sur le triptyque valeurs économique, sociale et environnementale.

Montrer que l'on peut créer de la richesse et de la valeur pas uniquement avec des euros. Qu'il s'agit de modèles vertueux qui produisent un bénéfice global pour la société en tirant beaucoup plus de gens vers le haut.

Il faut que les nouveaux dirigeants aient ces dimensions chevillées au corps et que les nouveaux modèles de success story soient différents de ceux des années '80...

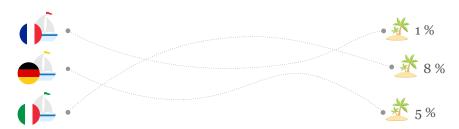
Réalisé avec l'aimable contribution de Raphaël Blonkowski, étudiant au MSc in Finance de EM-Lyon.

?

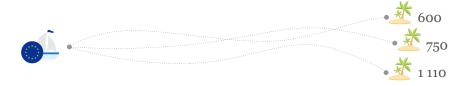
Tracer le trait entre chaque question et sa bonne réponse

PGE – Prêt Garanti par l'État et Aides Covid-19 aux entreprises

Q1 • En 2020, quel est l'encours de prêts garantis accordés aux entreprises dans les pays suivants. Relier le pays à son encours PGE exprimé % du PIB :



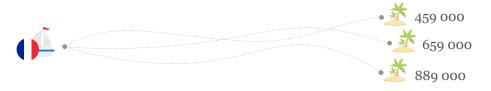
Q2 • Les gouvernements des 27 pays membres de l'Union européenne se sont accordés sur un plan de relance de ... (en Milliards €)



Q3 • Quel est le montant total des PGE accordés par la France de Mars 2020 à Mars 2021 (en Milliards €) ?



Q4 • Combien d'entreprises ont bénéficié en France du PGE de Mars 2020 à Mars 2021 ?





Q5 • Parmi l'ensemble des entreprises françaises qui ont bénéficié du PGE du 25 Mars 2020 à Mars 2021, quelle est la part de TPE (Très Petites Entreprises) ?

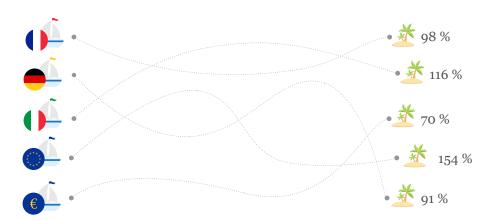


Q6 • Quel est le montant du plan de relance de Joe Biden pour faire face à la crise de la Covid-19 (en Milliards \$)?

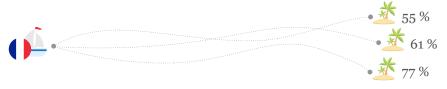


ENDETTEMENT ET BUDGET

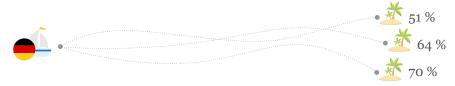
Q7 • Quel est le montant de la dette publique exprimée en % du PIB du pays ou de la zone à la fin du 3^{ème} trimestre 2020 ? Reliez les bonnes réponses à chaque pays ou zones :



Q8 • En 2007, quel était le montant de la dette de la France exprimée en % du PIB ?



Q9 • En 2007 quel était le montant de la dette de l'Allemagne exprimée en % du PIB ?



Q10 • La dette publique de la France exprimée en Milliards d'euros a atteint fin mars 2021 :



Q11 • Les taux d'intérêts accordés par la BCE aux banques européennes pour faire face à la pandémie en 2020 était de ...



RETRAITES ET ACTIVITÉ

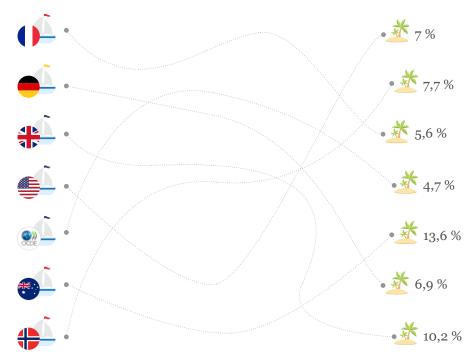
Q12 • Selon une version provisoire du rapport du conseil d'orientation des retraites, le déficit du système de retraites serait, en 2020 (après transfert exceptionnel de ressources du fond de réserve) de ... (en Milliards d'€)



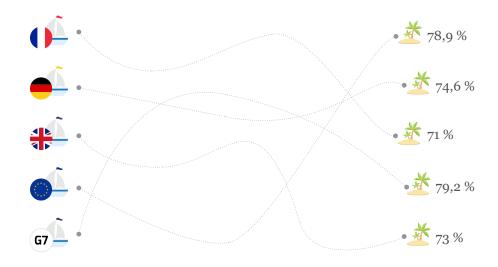
Q13 • Le Conseil d'orientation des retraites estime que le déficit devrait être en 2021, entre ... et ... (en Milliards d'€)



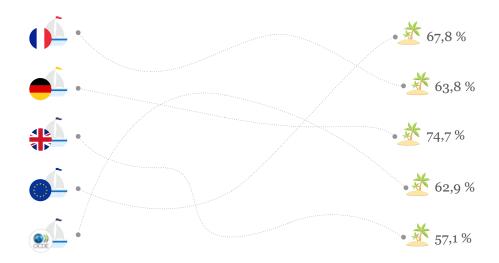
Q14 • Quelle est la part de PIB consacrée aux retraites dans les pays suivants. *Reliez les bonnes réponses à chaque pays ou zones :*



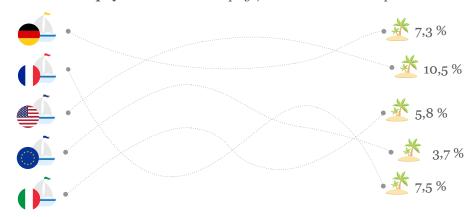
Q15 • Quel est le taux d'activité des 15-64 ans dans les pays et zones suivants?



Q16 • Quel est le taux d'activité des 55-64 ans dans les pays/zones suivants? *Lier pays/zone à leur bonne réponse.*



Q17 • Quel est le taux de chômage en Mai 2021 (en % de la population active) dans les pays suivants ? *Lier pays/zone* à *leur bonne réponse*.

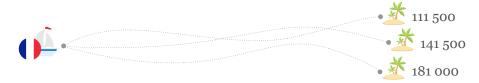


DIVERS

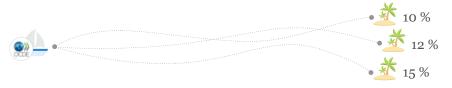
Q18 • Quel est le nombre total de décès lié à la Covid-19 depuis le 31/12/2019 en Europe ?



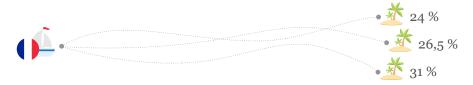
Q19 • Quel est le nombre total de décès lié à la Covid-19 depuis le 31/12/2019 en France ?



Q20 • L'OCDE a approuvé un taux d'imposition « d'au moins ... » pour les multinationales

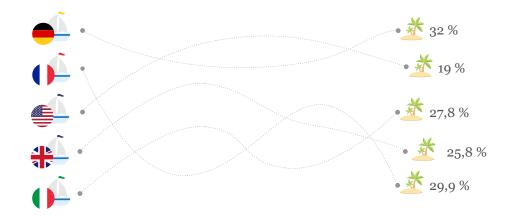


Q21 • Les sociétés réalisant un bénéfice supérieur à 500 k€ sont imposées en France à un taux d'imposition sur les sociétés à (exercice fiscal ouvert à compter du 1/1/2021):

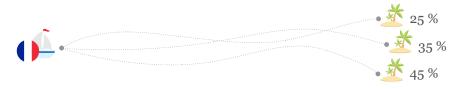


Q22 • En 2020, quel était le taux d'imposition moyen des sociétés dans les pays/zones suivants (pour l'Allemagne, l'Italie et les Etats-Unis, somme des taux nationaux et régionaux)?

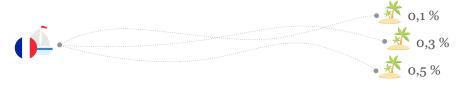
Lier les pays/zone à leur bonne réponse.



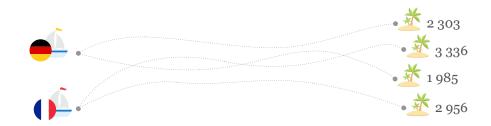
Q23 • Le taux d'imposition et de cotisations sociales en France représentent ... % du PIB



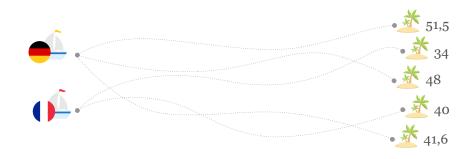
Q24 • Quel est le taux d'inflation de la France en 2020?



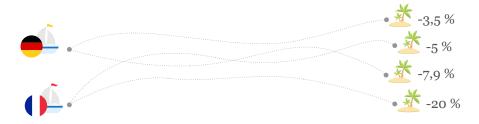
Q25 • Indiquez le PIB de la France et celui de l'Allemagne parmi les propositions suivantes, en milliards d'euros ?



Q26 • Indiquez le PIB par Habitant en France et en Allemagne parmi les propositions suivantes, en milliers d'euros ?



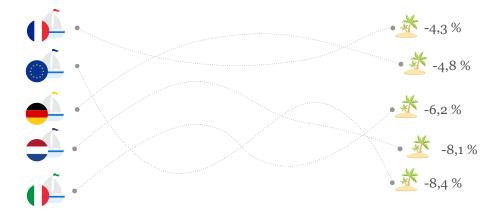
Q27 • Retrouvez le % d'évolution en 2020 du PIB de la France et de l'Allemagne parmi les propositions suivantes :



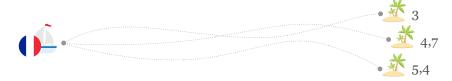


Q28 • En 2020, comment le PIB par habitant a-t-il évolué dans les pays suivants ?

Liez les pays/zone à leur bonne réponse.



Q29 • Les start-up françaises ont levé en 2020 un montant total de ... (en Milliards €)



Q30 • Combien de nouvelles entreprises ont été créées en France en 2020 ?



Sources:

Q1 - http://www.senat.fr/rap/r20-583/r20-583_mono.html

 $\label{eq:Q2-https://www.leparisien.fr/politique/750-milliards-d-euros-dette-commune-rabais-le-contenu-du-plan-de-relance-europeen-21-07-2020-8356164.php$

Q3-https://www.latribune.fr/economie/france/un-an-de-pge-et-pres-de-700-000-entreprises-sous-perfusion-880548.html

Q4 - https://www.latribune.fr/economie/france/un-an-de-pge-et-pres-de-700-000-entreprises-sous-perfusion-880548.html

Q5-https://www.latribune.fr/economie/france/un-an-de-pge-et-pres-de-700-000-entreprises-sous-perfusion-880548.html

Q6 - https://www.goodvalueformoney.eu/documentation/le-taux-de-l-oat-a-10-ans

 $\label{eq:quanticomposition} Q 10-https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/06/25/la-dette-francaise-atteint-un-nouveau-record \underline{6085671} \underline{823448.html}$

Q11 - https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/les-banques-empruntent-1300-milliards-a-taux-negatifs-aupres-de-la-bce-1216239

 $\label{lem:quantimetric} Q13-https://www.journaldunet.com/management/emploi-cadres/1195133-reforme-des-retraites-des-discussions-enseptembre-2021/$

Q14 - data.oecd.org/fr/emp/taux-d-emploi.htm#indicator-chart – Données 2019 et plus récentes quand disponibles

 $Q15-\underline{data.oecd.org/fr/emp/taux-d-activite.htm}-Donn\'{e}es~2019~et~plus~r\'{e}centes~quand~disponibles~2019~et~plus~r\'{e}entes~quand~disponibles~2019~et~plus~r\'{e}entes~quand~disponibles~2019~et~plus~r\'{e}entes~quand~disponibles~2019~et~plus~r\'{e}entes~quand~disponibles~2019~et~plus~r\'{e}entes~quand~disponibles~2019~et~plus~r\'{e}entes~quand~disponibles~2019~et~plus~r\'{e}entes~quand~disponibles~2019~et~plus~r\'{e}entes~quand~disponibles~quand~quand~disponibles~quand~quand~disponibles~quand~quand~disponibles~quand~quand~quand~quand~quand~quand~quan$

Q16 - <u>data.oecd.org/fr/emp/taux-d-activite.htm</u> – Données 2019 et plus récentes quand disponibles

Q17 - https://data.oecd.org/fr/unemp/taux-de-chomage.htm#indicator-chart

 $\label{lem:quantum} Q18-https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/coronavirus-chiffres-cles-et-evolution-de-la-covid-19-en-france-et-dans-le-monde$

 $\label{lem:quantum} Q19-https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/coronavirus-chiffres-cles-et-evolution-de-la-covid-19-en-france-et-dans-le-monde$

Q20 - https://www.lefigaro.fr/conjoncture/accord-a-l-ocde-sur-un-nouveau-systeme-de-taxation-des-multinationales-20210701

Q21 - https://www.impots.gouv.fr/portail/international-professionnel/impot-sur-les-societes

Q22 - https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CTS_CIT

 $\label{eq:Q23-https://www.businessinsider.fr/les-7-pays-de-locde-qui-prelevent-le-plus-dimpots-et-de-cotisations-sociales-186051 {\it\#2-france-45-4}$

Q24-https://www.insee.fr/fr/statistiques/2122401

Q26 - Insee.fr

Q27 -https://www.insee.fr/fr/statistiques/2830613

 $et\ https://www.ouest-france.fr/economie/l-economie-allemande-entre-resilience-et-inquietudes-pour-2021-7117012$

Q28 - Insee.fr

 $\label{eq:Q29-https://www.lesnumeriques.com/vie-du-net/french-tech-7-chiffres-a-savoir-sur-les-start-up-en-2020-n159229.html} Q29-https://www.lesnumeriques.com/vie-du-net/french-tech-7-chiffres-a-savoir-sur-les-start-up-en-2020-n159229.html}$

Q30-https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/les-francais-nont-jamais-cree-autant-dentreprises-quen-2020-1281391

Réponses du Quizz 2021 : (1 point par bonne réponse)

PGE Q1 • All. 1%+1 pt / Fr. 5% +1 pt / It. 8% +1 pt

Q2 • 750 Mds€ +1 pt **Q3** • 134 Mds€ +1 pt **Q4** • 659 000 +1 pt

Q5 • 90% +1 pt

Q6 • \$1 900 Mds +1 pt

Endettement Et budget **Q**7 • Fr. 116% +1 pt / All. 70% +1 pt / It. 154% +1 pt / UE 91% +1 pt / Zone Euro 98% +1 pt

Q8 • 61% +1 pt **Q9** • 64% +1 pt

Q10 • 2 740 Mds€ +1 pt

Q11 • -1% +1 pt



Retraites et Activité

Q12 • 13 Mds +1 pt

Q13 • entre 7 et 10 Mds€ +1 pt

Q14 • All. 10,2% +1 pt / Fr. 13,6% +1 pt / RU 5,6% +1 pt / USA 7% +1 pt / OCDE 7,7% +1 pt / Australie 4,7% +1 pt / Nor. 6,9% +1 pt

Q15 • Fr. 71% +1 pt / UE 73% +1 pt / All. 79,2% +1 pt / RU 78,9% +1 pt / G7 74,6% +1 pt

Q16 • Fr. 57,1% +1 pt / UE 62,9% +1 pt / All. 74,7% +1 pt / RU : 67,8 % +1 pt / OCDE : 63,8 % +1 pt

Q17 • All. 3,7% +1 pt / Fr. 7,5% +1 pt / USA 5,8% +1 pt / UE 7,3% +1 pt / It 10,5% +1 pt

Divers

Q18 • 740 000 +1 pt

Q19 • 111 500 +1 pt

Q20 • 15% +1 pt

Q21 • 26,5% +1 pt

Q22 • Fr. 32% +1 pt / All. 29,9 % +1 pt / RU : 19% +1 pt / It. 27,8% +1 pt / USA 25,8% +1 pt

Q23 • 45% +1 pt

Q24 • 0,5% +1 pt

Q25 • Fr. 2 303 +1 pt / All. 3 336 +1 pt

Q26 • Fr. 34 +1 pt / All. 40 +1 pt

Q27 • Fr. - 7,9% +1 pt / All. -5% +1 pt

Q28 • Fr. -8,1% +1 pt / UE -6,2% +1 pt / All. -4,8% +1 pt / Pays-Bas -4,3% +1 pt /

It. -8,4% +1 pt

Q29 • 5,4 Mds€ +1 pt

Q30 • 850 000 +1 pt

Total de bonnes réponses :

Inférieur à 33 points

Profitez du soleil et de cette petite brise agréable qui caressent doucement votre peau...
...et pull yourself together! Mettez-vous un peu au boulot et rattrapez le retard accumulé depuis 1 an!
Avec un bon petit coup de collier vous pouvez le faire.

Entre 33 et 50 points

Vous gérez pas mal... Pas mal du tout même... Pas une raison pour s'endormir sur votre drap de bain les pieds dans le sable! Faites ce qu'il faut — continuez à lire assidûment La Décade par exemple - pour aller chercher les points qui vous manquent. Et entrez dans le club exclusif des plus de 50 points! Yes you can!

Plus de 50 points

Holly Molly! What can we say... Bravo serait un bon début? Vous assurez grave. Keep up the good work et continuez à entretenir ce beau capital de connaissances pour briller dans les dîners en ville et surtout pour faire partie de ceux qui font des choix vraiment informés.